

**MAIRIE DE  
VALESCOURT**

DEPARTEMENT DE L'OISE  
Arrondissement de CLERMONT  
60130 VALESCOURT  
Tél 03 44 78 51 33

**Conseil Municipal**  
**Extrait du registre des**  
**délibérations**

Envoyé en préfecture le 06/12/2022  
Reçu en préfecture le 06/12/2022  
Publié le 06/12/2022  
ID : 060-216006445-20221129-DELIB202211007-DE

République Française

**SEANCE DU 29 Novembre 2022**

**Nombre de Conseillers :** L'an deux mil dix vingt deux  
**- en exercice :** 9 le vingt-neuf novembre à dix-huit heures et trente minutes  
**- présents :** 9 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est  
**- votants :** 9 réuni en session ordinaire à la Maison Communale, sous la  
présidence de Jean-Pierre GOURDOU, Maire

**Date de la convocation : 22/11/2022**

**Ont assisté à la réunion les Conseillers Municipaux**

GOURDOU Jean-Pierre, PRANGERE Ludovic, LEFEVRE Catherine, PRIEM Jean-Pierre, WARME Sylvain, CANNY Jacques, LEMERCIER Félicia, MAZOUZ Norbert, BAROTTE Marc

**Secrétaire de séance : Félicia LEMERCIER**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Approbation de la Modification simplifiée du PLU**

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36 et suivants et L.153-45 et suivants,

**Vu** le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du 18/02/2020,

**Vu** les notifications du projet de modification simplifiée aux Personnes Publiques Associées, par courriel avec recommandé électronique conformément aux articles L153-40, L132-7 et L132-9 du code de l'urbanisme,

**Vu** les pièces du dossier de modification simplifiée du PLU mises à disposition du public du 06/09/2022 au 07/10/2022 aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat et consultables sur le site internet <https://commune-de-valescourt.neopse-site.com/fr/>,

**Vu** le registre mis à disposition du public pendant un mois,

**Vu** le courriel sans observation de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées,

**Vu** le courrier de la Direction Départementale des Territoires, Délégation Territoriale Nord-Est en date du 12/09/2022,

**Entendu** le bilan de la mise à disposition et l'analyse des avis reçus et remarques formulées (jointe en annexe à la présente délibération),

**Considérant** que l'ensemble des membres du Conseil Municipal ont disposé de l'intégralité des documents et informations dans la convocation,

**Considérant** que suivant l'avis de la DDT de l'Oise, le dossier présenté comporte une modification par rapport au dossier mis à disposition du public,

**Considérant** que le projet de modification simplifiée du PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être adopté, conformément à l'article L.153-47 du code de l'urbanisme,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**MAIRIE DE  
VALESCOURT**  
DEPARTEMENT DE L'OISE  
Arrondissement de CLERMONT  
60130 VALESCOURT  
Tél 03 44 78 51 33

**Conseil Municipal**  
**Extrait du registre des  
délibérations**

Envoyé en préfecture le 06/12/2022  
Reçu en préfecture le 06/12/2022  
Publié le 06/12/2022  
ID : 060-216006445-20221129-DELIB202211007-DE

République Française

1. décide d'approuver la modification simplifiée n°1 du PLU,
2. autorise M. le maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
3. indique que le dossier de modification simplifiée du PLU est tenu à la disposition du public à la mairie de Valescourt aux jours et heures habituels d'ouverture,
4. précise que le dossier est également consultable sur le site internet <https://commune-de-valescourt.neopse-site.com/fr/>,
5. indique que, conformément à l'article R.153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera, l'objet d'un affichage en mairie de Valescourt durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
6. indique que, conformément à l'article R.153-22 du code de l'urbanisme, la présente délibération ainsi que les documents sur lesquels elle porte seront publiés sur le portail national de l'urbanisme selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme,

La présente délibération, accompagnée du dossier de modification simplifiée du PLU approuvé, sera transmise en sous-préfecture au titre du contrôle de légalité

*Pour extrait conforme aux registres des délibérations.  
Certifié exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Clermont,  
Fait à Valescourt, Le 06 Décembre 2022*

Le Maire,  
Jean-Pierre GOURDOU

